

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 24 juillet 2023 - 1 €

N° 41

Remaniement

Le président de la République n'a jamais respecté le principe d'arbitrage qui est au cœur de la fonction présidentielle. Il est le véritable chef du gouvernement et se veut encore chef d'une majorité relative et divisée, coincée entre un cartel des gauches (la Nupes) et un parti de droite libérale éclaté en plusieurs tendances.

L'instabilité des Républicains, évidente lors du débat sur la réforme des retraites, excluait une alliance permettant de retrouver une majorité absolue – dont François Bayrou ne voulait pas entendre parler. Il fallait donc se résigner à sauver les apparences par une série de choix contraints.

Emmanuel Macron aurait bien voulu remplacer Élisabeth Borne par Christine Lagarde, mais l'invitation a été déclinée par la présidente de la Banque centrale européenne. Malgré les ambitions de Gérard Darmanin, le plus simple était de maintenir la titulaire du poste, qui n'est pas rejetée par les groupes de la majorité : Renaissance qui regroupe les vrais macroniens, Horizons animé par Édouard Philippe et le Modem de François Bayrou.

Il a fallu ensuite procéder à un ravalement de la façade gouvernementale en éliminant deux ministres naguère appelés pour enrichir la communication macronienne : Pape Ndiaye qui n'a convaincu personne, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'Éducation natio-

nale, et Marlène Schiappa empêtrée dans un scandale financier. Le ministre de la Santé, François Braun, a également été congédié.

Le reste relève de la tactique : on a appelé au gouvernement des fidèles comme Aurore Bergé (ministère des Solidarités) et Sabrina Agresti-Roubache (ministère de la Ville), connue pour avoir coproduit la série télévisée « Marseille », tout en assu-

rant la promotion du jeune et brillant Gabriel Attal, qui remplace Pape Ndiaye. Aurélien Rousseau, un solide technicien, ancien directeur de cabinet d'Élisabeth Borne, est par ailleurs nommé à la Santé.

C'est cette équipe, qu'on suppose plus cohérente et plus compétente, qui affrontera les tempêtes parlementaires de la rentrée.

Claudine Uzerche



SOMMAIRE

P. 1 : Remaniement – P. 2 : Du Macron pur jus. – Logement. – P. 3 : Lectures. P. 4 : Vacanciers. P. 5 : À ceux qui monopolisent le climat. – P. 6 : Ils veulent la fin de l'élevage français. – P. 7 : Si le grain ne meurt. – P. 9 : Ukraine : le modèle coréen ? P. 11 : Baromètre de la monarchie belge. – P. 12 : Théâtre.

■ Grande distribution :

L'offre de reprise formulée par Daniel Kretinsky, Marc Ladreit de Lacharrière et le fonds d'investissement londonien Attestor, et qui prévoit notamment un apport d'un milliard deux cent mille euros, a été acceptée le 20 juillet par le conseil d'administration du groupe Casino, avec l'accord du Ministère de l'économie. Le consortium disposerait ainsi de 53 % du capital de Casino. Les créanciers auraient accepté d'abandonner plus de 6 milliards de créances qui seront transformées en capital à des conditions peu avantageuses et les actionnaires actuels seraient « dilués » de 99 %. Une augmentation de capital sera réservée à ces créanciers et actionnaires. Le tribunal de commerce de Paris se prononcera le 27 juillet.

■ Transport ferroviaire :

Le groupe Akiem, premier acteur du marché de la location et de la maintenance de locomotives d'Europe, présent dans 21 pays, avec environ 600 locomotives (dont 75 % électriques) et 50 trains, est issu d'un démembrement de la Sncf en 2007 à l'occasion de l'ouverture du marché ferroviaire à la concurrence. Son siège est à Saint-Ouen (Hauts-de-Seine) et il a environ 250 salariés directs en Europe (France, Allemagne, Italie, Pologne, Suède). Son chiffre d'affaires est d'environ 220 millions d'euros. Le groupe allemand DWS avait acheté la moitié de son capital en 2016. La totalité du capital a été cédée en août 2022 à la CDPQ (Caisse de dépôt et placement du Québec). Le 17 juillet 2023, 65 nouvelles locomotives ont été commandées par Akiem au groupe Alstom,

Du Macron pur jus

Il est comme cela, Emmanuel Macron. À la fois réservé et expansif, imprévisible et dépassé par les événements, en retrait du jeu politique et très interventionniste. Après avoir fait attendre tous les ministres – en place, futurs ou supposés – une semaine après le 14 juillet, il les a abreuvés, lors du premier conseil du 21, d'une allocution de 25 minutes, sans aucune annonce mais autant destinée aux Français qu'à eux. Et comme si cela ne suffisait pas, il aura répondu aux questions de TF1 et de France 2 en direct de Nouméa le 21 juillet. On notera d'ailleurs la bizarrerie qui l'a conduit un jour à s'exprimer à 11 h 15 et, trois journées après à 13 heures : quels conseillers en communication ont bien pu avaliser ces deux prises de parole à un horaire aussi éloigné de celui des vacanciers ?

Quant au remaniement, manifestement minimisé par le chef de l'État, alors qu'Élisabeth Borne plaiderait pour davantage de renouvellement, il n'apparaît pas comme celui du deuxième souffle. Il marquerait plutôt un renforcement du macronisme, même si a disparu, pour plaire à une certaine gauche, Marlène Schiappa, qu'on reverra sans doute d'ici 2027. S'il n'y a pas de personnalité nouvelle, cela signifie, une fois de plus, que le chef de l'État considère ses ministres et secrétaires d'État plutôt comme des directeurs généraux d'administration centrale, bref des hommes sachant se taire non seulement quand il parle, mais aussi quand

il ne parle pas. À cet égard, il semble significatif que le successeur de Gabriel Attal au Budget, Thomas Cazeau, soit l'ancien directeur adjoint de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy.

Cela renforce son rôle jupitérien : avec lui, non seulement les ministres mais aussi les Français s'éloignent de la politique. Il n'est que de lire ou entendre les commentaires pour percevoir cette rupture, malgré le flot de mots positifs mais creux distillés par le président. On a également noté l'extraordinaire désinvolture avec laquelle certains ministres ont annoncé leur sort, avant même que ne s'exprime l'Élysée. Il est vrai que le président lui-même avait choisi de simples communiqués pour annoncer les changements au lieu des traditionnelles déclarations sur le perron de la présidence de la République.

En tout cas, on ne peut oublier que le gouvernement ne dispose toujours pas d'une majorité suffisante à l'Assemblée nationale. On va donc continuer à faire du coup par coup, les Républicains n'étant susceptibles d'aucun ralliement complet. On en sera ainsi réduit non seulement à scruter les décisions de Gabriel Attal à la rentrée scolaire mais, surtout, à déterminer si son comportement se démarque de celui de Pap Ndiaye ; certes, celui-ci a déçu à tout le monde, mais, faut-il le souligner, il était présenté comme épousant la pensée présidentielle sur la diversité, la nécessité de mettre à l'école les tout-petits et autres priorités issues de Mai 68.

Jean-Gabriel Delacour

Logement

Le quotidien *Le Dauphiné*, dans son édition de la Drôme, titre « *Le cri du cœur d'une famille* ». Jonathan et Charlotte, 32 et 36 ans, expliquent en effet qu'avec 3 000 euros de revenus, alors qu'ils ont résilié leur bail dans leur village de Saulce-sur-Rhône pour se rapprocher de leur emploi, dans le secteur de Livron/Loriol, ils ne trouvent aucun bien immobilier à louer. La Drôme n'est pas le seul département (ne parlons même pas de l'Île-de-France ou des grandes villes) où on ne trouve plus rien à louer. Le ministère de la Transition énergétique a décrété que les 20 % du parc locatif privé qui ne passent pas le diagnostic de performance énergétique (DPE) seront interdits à la location. Déjà ceux classés F et G sont en train de disparaître. On parle de 5 millions de logements impactés d'ici 2028, 11 millions d'ici 2034. De nombreux propriétaires, faute d'avoir les moyens de respecter les normes ou d'avoir compris le mystère des subventions dont l'affichage est pourtant toujours plus énorme, ont déjà dû retirer du marché locatif leurs biens depuis cet été, désormais classés comme « passoires thermiques » par les diagnostiqueurs. Destabilisés, privés de revenus, ils espèrent pouvoir vendre. Mais à qui ?

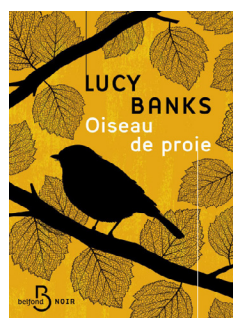
La remontée des taux d'intérêt limite le nombre d'acquéreurs solvables. De toute manière, on ne trouve pas suffisamment d'artisans formés (d'où la multiplication des arnaques à la rénovation énergétique) pour faire les travaux que

avec une option de 35 supplémentaires. 55 de ces locomotives circuleront sur les lignes au départ de la France vers douze pays européens.

■ **Livraisons express :** Le 19 juillet, le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de deux filiales françaises du groupe turc Getir. Gorillas-France et Getir-France livraient rapidement, grâce à des entrepôts de proximité et des coursiers en contrat à durée indéterminée, des particuliers faisant leurs courses sur Internet. La maison-mère a refusé de financer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) pour les 1300 salariés concernés, essentiellement en région parisienne. La filiale Frichti, du même groupe, qui emploie 300 salariés, reste en procédure de redressement judiciaire. C'est la seule survivante parmi la dizaine d'entreprises créées avec ce concept depuis 2019. Il apparaît que le modèle économique, contesté par des maires et des riverains défavorables au « *dark-stores* » (magasins transformés en entrepôts) et à leurs nuées de livreurs à deux-roues, n'est pas viable face aux services de livraison des supermarchés. Flink, concurrent d'origine allemande de Getir, a renoncé à ses activités en France en juin, après la décision du Conseil d'État, le 23 mars 2023, de donner raison à la mairie de Paris interdisant la transformation de commerces en entrepôts.

■ **Automobile :** Le concepteur français Hopium de moteurs à hydrogène, lancé par l'ancien pilote automobile Olivier Lombard en 2019, a été placé en redressement judiciaire pour six mois le

Suite en page 4.



PREMIER ROMAN

Confidences

Léopoldine sent la vieillesse l'engourdir : son pas se ralentit, ses mains se déforment, ses pensées s'effilochent. Pour ses enfants, le temps est venu de la placer en Ephad, loin des yeux et peut-être loin du cœur. Mais pour Chloé, vingt-deux ans, il n'en est pas question. Pour son premier roman, Léa Frédeval a choisi d'aborder la relation grand-mère/petite fille, le passage de témoin entre générations. Voici les deux femmes parties pour un road trip à la fois joyeux et nostalgique. L'occasion pour la vieille dame de se confier sur ce mariage qu'elle a enduré et sur ses regrets. Une façon de livrer des conseils affectueux forgés au cours d'une longue vie qui s'achève en douceur.

« La dernière échappée », Léa Frédeval, éditions Philippe Rey, 220 p., 18 €.

POLAR

Paranoïa

Ava croyait avoir payé ses dettes envers la société. Ne venait-elle pas de passer vingt-cinq ans en prison pour un meurtre atroce qui lui avait valu le surnom d'« Oiseau boucher » ? Pour qu'elle se réinsère, les autorités lui donnent un nouveau prénom : « Robin »

(« rouge-gorge »), un foyer, un pécule. Régulièrement, elle doit rencontrer un agent de probation et un psychiatre. Elle a même l'espoir d'une relation avec Bill, un ancien SDF, qui lui aussi tente de reprendre pied dans la société. Jusqu'au jour où une lettre anonyme vient briser ses rêves et la plonge dans la paranoïa. Dans ce polar très noir, Lucy Banks explore le moment de « l'après », celui qui laisse les détenus de longue peine livrés à eux-mêmes.

« Oiseau de proie », Lucy Banks, Belfond noir, 320 p., 22 €.

BEAU LIVRE

Les abeilles sauvages

Depuis son plus jeune âge, le photographe Arnaud Ville traque les insectes, notamment les abeilles sauvages, celles que l'on nomme solitaires, maçonnes ou encore charpenrières. Dans ce beau livre, grand format, il suit leur évolution, mois après mois : la naissance d'une reine, les mâles et les femelles, leurs mœurs étonnantes, la présence d'une guêpe, la vigilance... Autant de thèmes qui donnent lieu à des portraits éblouissants. Les abeilles comme on ne les a encore jamais vues. Des commentaires complètent les images.

« Sauvageonnes », Arnaud Ville, Rouergue, 160 p., 30 €.

REVUE

Jordanie

Où partir en vacances ? La revue du voyageur, AR, nous invite à découvrir des paysages et des monuments superbes aux quatre coins du monde. Il y en a pour toutes les curiosités et tous les goûts. Avec Petra et Jerash, la Jordanie nous ramène dans l'histoire ancienne.

Le Limousin a de beaux atouts pour attirer le touriste : montagnes, porcelaine, châteaux... Limbourg est une petite ville de Flandre qui allie art et nature. Enfin, la Catalogne offre de magnifiques surprises à qui sait sortir des sentiers battus.

« Jordanie. Belgique. Catalogne. Limousin », AR, été 2023, 7,50 €. En kiosque.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
marque déposée à l'Inpi.
Imprimé par nos soins.
Abonnement :
1 an = 20 euros
à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/2803e-q3Re7RS3C000>

19 juillet par le Tribunal de commerce de Paris. Sa future berline de luxe Machina est encore loin d'être au point et sa pile à combustible demande un an d'études. Hopium a signé un avenant avec le fonds de pension londonien Atlas Special Opportunities qui doit lui permettre de financer ses activités pour les douze prochains mois.

■ **Textile :** Le groupe Pierre Schmidt (135 salariés, 25 millions de chiffre d'affaires), auquel on doit la reconstitution d'une filière industrielle de fil de lin en Alsace, en redressement judiciaire, verra son sort fixé par le tribunal de commerce de Mulhouse le 13 septembre. Trois repreneurs potentiels se sont manifestés.

■ **Luxe :** Le fonds activiste Bluebell Capital a pris une participation dans Kering (ex Pinault-Printemps-Redoute et propriétaire de la marque Gucci) dans le but, selon l'agence Reuters, de pousser à un rapprochement avec la Compagnie financière Richemont (possédée par le milliardaire sud-africain Johann Rupert et propriétaire de la marque Cartier).

■ **Enrichissement :** Selon un rapport de la Cour des comptes de juin, 200 collaborateurs de la Bpifrance, dont ses principaux dirigeants, se sont enrichis de manière déontologiquement discutable grâce au fonds d'investissements *Bpifrance Entreprises 1* créé par leur banque publique d'investissement. Le dossier a été transmis au Parquet national financier (PNF) par la Cour des comptes. La procureur de Paris, Laure Becquau, a d'autre part été saisie par deux députés socialistes

la réglementation exige. Travaux sur lesquels on manque encore de recul. Que vaut l'isolation par l'extérieur avec des plaques de polystyrène, même bien faite? Combien de temps reste-t-elle efficace? Quelles sont les conséquences d'une isolation par l'intérieur dans des logements déjà jugés trop petits par la plupart de leurs occupants? C'est l'impasse. Une crise du logement se profile, digne de celle qui frappa la France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale...

Avec tous les cabinets McKinsey et autres, est-on incapable de faire ce qu'on appelle une « étude d'impact » correcte quand on prend une nouvelle décision politique, notamment dans le domaine de l'écologie. On sait ce qu'il est en train d'advenir des ZFE (zones à faible émission thermique) qui, si on appliquait la réglementation décidée à l'origine, interdirait à quasiment tout le monde de circuler en voiture n'importe où. Au risque d'une colère sociale de type « gilets jaunes ». Si bien que nos décideurs sont en train de faire machine arrière à grande vitesse pour sauver un peu de notre économie, qui repose tout de même sur des gens qui se déplacent avec un véhicule (artisans, livreurs, etc.) et notamment en centre-ville. Et qu'en sera-t-il, en 2035, de l'interdiction de la vente des véhicules neuf à moteur thermique? Avec l'augmentation des prix de l'électricité qui s'annonce. Pourquoi l'État a-t-il décidé, contre la volonté d'EDF, tout progrès en matière d'énergie nucléaire? C'était pour favoriser des énergies « renouvelables ».

Elles sont tellement renouvelables qu'on s'aperçoit que les panneaux solaires et les éoliennes installés il y a moins de dix ans sont déjà obsolètes...

Pour tenter de colmater les brèches, le prochain budget de l'État, qui devait faire des économies – car nous avons trois mille milliards de dettes –, relance la machine à subventions écologiques... Seuls les plus malins en profiteront comme toujours, et Jonathan et Charlotte, ou d'autres familles dans le même cas, ne sont pas près de pouvoir se poser, à moins de se voir proposer une HLM? Mais ne sont-ils pas trop « riches » pour cela, et est-ce vraiment leur rêve?

Frédéric Aimard

Vacanciers

Ceux dont on ne parle jamais

Si l'on en croit les grands médias qui, année après année, nous présentent les mêmes reportages sur les bouchons autoroutiers, la vie au ralenti dans les Ehpad, l'impossibilité financière pour certains de partir, la fonte des glaciers menaçant des villages, la difficulté des devoirs de vacances ou les arnaques immobilières, on pourrait avoir la sensation que les vacances d'été constituent un grand psychodrame d'où ne se dégage aucune considération altruiste, chacun ne se montrant guère intéressé que par ce qu'il va pouvoir faire comme ceux qui ont plus de chance que lui.

Pourtant, il est une catégorie de vacanciers qui passe systématiquement sous le champ des radars. D'abord, en dehors de quelques pardons ou bénédictions de bateaux, aucune télévision ou radio ne montre les églises pleines lors des messes estivales avec des prêtres profitant de leurs congés pour donner un coup de main. Ensuite, si les « envoyés spéciaux » prenaient la peine de lire les feuilles paroissiales ou les annonces données à la fin de la célébration de l'eucharistie, ils découvriraient une foule d'activités attestant engagements et services.

Les organismes spécialisés rattachés aux diocèses, aux paroisses, aux congrégations et à des associations plus ou moins temporaires proposent en effet aussi bien d'animer des rencontres de jeunes que d'aller visiter des personnes isolées, d'organiser des moments ludiques d'où la réflexion ne soit pas absente que d'écouter un conférencier sur un sujet de société.

Il y a même des personnes, femmes et hommes, qui n'hésitent pas à se dénommer missionnaires, rappelant ainsi qu'elles se considèrent comme envoyées au service des autres avec une intention religieuse, non pas au sens prosélyte du terme, mais simplement pour aider à ne pas oublier la dimension spirituelle restant au cœur de chaque homme. Comme quoi il y a des touristes qui ne pratiquent pas que le farniente.

Précy

— Christine Pirès-Beaune, députée du Puy-de-Dôme, et Philippe Brun, député de l'Eure — après que l'affaire a été mise en exergue par l'hebdomadaire *Mariane* le 17 juillet.

■ **Appauvrissement :** Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a présenté, le 20 juillet, la balance des paiements courants de la France pour 2022 (tous les biens et services...). Elle fait ressortir un déficit historique de 53,9 milliards d'euros, notamment à cause de la facture énergétique et d'un recul de la productivité.

■ **Urbanisme :** Il y a 4,4 millions de mètres carrés de bureaux vides en Île-de-France sur les 55 millions de mètres carrés existant. Dans le quartier de la Défense 21 % des bureaux seraient à louer. Démolir des tours inutiles paraît une hérésie écologique. Les rénover ou les transformer en logements coûterait 20 % plus cher que de construire du neuf à cause de normes contradictoires.

■ **Faits divers :** Dans la nuit du 18 au 19 juillet à Toulouse, Anissa une jeune fille qui marchait dans la rue avec son compagnon a été, semble-t-il, jugée trop court vêtue par deux filles et deux garçons de son âge qui la croisaient. Ils l'ont agressée et défigurée à coups de tessons de bouteille (50 points de sutures). Ils ont été arrêtés par la police. Ce sont des mineurs, alcoolisés au moment des faits et « défavorablement connus des services de police ». Sur le chantier archéologique de la cathédrale de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), de jeunes femmes archéolo-

À ceux qui monopolisent le climat

Le 13 juillet, Sandrine Rousseau déclarait sur Twitter « *Il fait 60 degrés en Espagne - 60 degrés!* » Des scientifiques, dont l'agroclimatologue Serge Zaka, lui firent remarquer que « *cette mesure prise par satellite donne une information de la température de la surface du sol. Qu'elle peut être supérieure à l'air suivant le type de sol et la couleur.* »

Les agriculteurs du Midi de la France, comme celui d'Alairac dans l'Aude contre lequel la députée a porté plainte pour « outrage adressé à une personne dépositaire de l'autorité publique », connaissent ce phénomène car (ce qui ne doit pas être le cas de la parlementaire) ils arpentent à longueur de journée garrigues et jardins dans la lumière pulvérulente de l'été. D'autres contradicteurs ont alors essayé de lui faire entendre raison, en vain, puisque la parlementaire-enseignante-économiste-universitaire a retwitté : « *Il fait donc bien 60 degrés!* »

Un compte twitter parmi les plus consultés du moment où l'on peut lire en incipit : « *Ce n'est pas avec du béton et vos idées à la con que notre planète a de l'avenir.* » Et ce, juste au-dessus d'une présentation qui nous apprend que la dame est également, le cas échéant, députée de la 9e circonscription de Paris. Une élue qui, rappelons-le, est spécialisée dans la déconstruction tous azimuts et la diffusion de propos anxigènes pour lesquels elle semble être hautement qualifiée.

Évoquons à présent le ministre de l'Agriculture qui vient de déclarer au micro de France Inter : « *On n'a pas eu des températures extrêmes. On a des températures qui sont assez normales pour un été.* » Et hop, cette fois-ci c'est Valérie Masson Delmotte, paléoclimatologue, qui rétorque en évoquant, sur Twitter, « *le caractère extraordinaire de ce début d'été.* » Celle qui est également coprésidente du GIEC et accessoirement soutien du mouvement activiste Les soulèvements de la terre a ainsi rappelé que juin 2023 a été le deuxième mois de juin le plus chaud depuis 20 ans avec des températures 2,6° au-dessus des normales de saison. Il est vrai que les deux dernières décennies ont été décisives pour l'avenir de notre planète au regard des

4,54 milliards d'années qui nous séparent du jour où la terre s'est formée...

Et ainsi de suite, du matin au soir, de la météo au journal télévisé en passant par les reportages systématiquement orientés, l'urgence climatique monopolise l'actualité, notre modus vivendi, notre manière de penser. Et malheur à celui qui ose, un peu comme le ministre finalement, trouver normal qu'il fasse chaud en été.

Il faudrait, à ce titre, savoir combien d'environnementalistes, plus ou moins convaincus et chevronnés, ont refusé de prendre leur voiture pour se rendre à la montagne ou en bord de mer, comme partout où l'air est un peu plus frais. Combien d'entre eux vivent sans climatisation,

réduisent le nombre de bains ou de douches, ne remplissent pas leurs piscines, ne tondent plus leur gazon, boivent dans une gourde, ne consomment que des fruits et légumes de saison, se mouchent dans des mouchoirs en tissu, ne mangent plus de viande ou, entres autres bonnes résolutions utili-

lisent des couches lavables, économisent le PQ, ne prennent plus jamais l'avion ou leur yacht à l'occasion? Et parmi ceux-là, combien de célébrités, politiciens ou artistes de variétés à l'abri du besoin, se permettent d'influencer notre quotidien?

Parce que, oui, ras le bol de tous ces marchands de raisonnements qui gagnent leurs vies en nous infligeant leurs petites leçons, en voulant taxer ou réglementer tout ce que nous consommons, alors qu'ils barbotent dans l'excès et leurs somptuaires contradictions!

Allez, pour finir, cette petite information, l'ancien ministre de l'Écologie, François Goullet de Rugy, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. L'histoire ne dit pas si cette distinction récompense celui qui donnait, aux frais du contribuable, quelques somptueux dîners sous les lustres à facettes de l'Hôtel de Lassay. Elle ne donne pas non plus la température de l'eau dans laquelle les hommes furent ébouillantés. ■

* Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *L'Agri* et éditorialiste du *Bulletin d'Espalion*, ancien paysan et syndicaliste agricole, il vient de publier *Bien chers tous*, aux éditions MBE, 550 pages, 20€.



par Jean-Paul Pelras *

gues en débardeur ont été régulièrement prises à partie, depuis trois mois, par des hommes et des femmes qui se scandalisent de leur tenue « légère », voire de leur métier « d'homme ». La police municipale a été mobilisée pour faire fuir les harceleurs. Dans les deux cas, les agresseurs se revendiquent d'une pudeur vestimentaire telle qu'elle est prêchée par des prédicateurs islamistes.

■ **Hygiène :** Un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) publié le 18 août alerte sur les infestations par des punaises de lits. S'en débarrasser pour un foyer coûterait en moyenne 866 euros et les sommes dépensées au niveau national ont dépassé 1,4 milliard entre 2017 et 2022, ce à quoi il faut ajouter coûts sanitaires et conséquences sur la santé psychologique. Ces infestations toucheraient 11 % des Français de toutes catégories sociales.

■ **Cyclisme :** Le coureur danois Jonas Vingegaard a remporté son deuxième Tour de France d'affilée qui s'est terminé sur les Champs-Élysées le 23 juillet.

■ **Foot :** L'équipe de France féminine a fait match nul contre la Jamaïque, le 23 juillet à Sidney (Australie), pour son premier match de la coupe du monde 2023.

Présidence : C'est depuis Nouméa en Nouvelle-Calédonie que le président Macron s'est adressé aux Français le 23 juillet, sur France 2 et TF1, pour commenter le remaniement partiel du gouvernement opéré le 20 juillet.

Dans un rapport publié le 22 mai 2023 intitulé « *Les soutiens publics aux éleveurs bovins* », la Cour des comptes sort de son rôle pour sombrer dans l'écologie militant. Constatant que « *l'élevage bovin est ainsi responsable en France de 11,8 % des émissions d'équivalents CO₂* », elle prône « *une réduction importante du cheptel* » afin de respecter les « *engagements de la France en matière de réduction des émissions de méthane* ». Selon ses dires, « *cette réduction peut être aisément conciliée avec les besoins en nutrition des Français, un tiers d'entre eux consommant davantage que le plafond de 500 g par semaine de viande rouge préconisé par le plan national nutrition santé* ». La Cour envisage ainsi un rationnement de viande rouge pour les Français ; sans doute quelques fonctionnaires mettront-ils en place des tickets de rationnement numérique...

Attaquer l'élevage bovin n'est pas le seul fait de la Cour des comptes. Depuis quelque temps maintenant, le gouvernement des Pays-Bas a manifesté son intention de réduire le cheptel de 30 %, menaçant le tiers des exploitations agricoles de faillite. Et pour y parvenir, l'expropriation est envisagée ! L'élevage et la viande sont en danger.

Quand plusieurs gouvernements déclarent la guerre aux vaches

Depuis plusieurs mois, des gouvernements du

monde occidental s'attaquent à l'élevage, à cause de ses rejets d'azote et de méthane. Si pour le moment le gouvernement d'Élisabeth Borne ne s'est pas prononcé sur une réduction du nombre de bêtes d'élevage, d'autres pays ont franchi le cap.

Aux Pays-Bas, le gouvernement, a déclaré la guerre aux émissions d'azote de l'agriculture. L'année dernière, un plan national et régional destiné à les traquer plus sévèrement a été publié. Il prévoit de contraindre certaines régions à les réduire de 70 % au moins, parfois jusqu'à 95 % ce qui revient à vouloir supprimer 30 % du bétail.

En Nouvelle-Zélande, l'année dernière, la Première ministre travailliste de l'époque Jacinda Ardern voulait que son gouvernement taxe les propriétaires d'animaux d'élevage émetteurs de gaz à effet de serre, touchant principalement les éleveurs bovins, soit une taxe sur les pets et les rots de vache.

En Irlande, le gouvernement aurait l'intention de procéder à l'abattage de 200 000 vaches laitières, selon un document émanant du ministère de l'Agriculture, afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Le coût réel d'une telle mesure serait potentiellement de 600 millions d'euros ; une catastrophe économique.

En Irlande du Nord, l'Assemblée a adopté une loi sur le changement climatique engageant la région à réduire ses émissions de carbone à zéro d'ici à 2050. Un

des objectifs est de réduire de 46 % les émissions de méthane, en grande partie associées au secteur agricole. Cela signifie, selon une analyse du cabinet d'audit et de conseil international KPMG commandée par ce secteur, qu'il faudrait éliminer environ 500 000 bovins et 700 000 ovins. Les poulets pourraient également faire partie des victimes pour « sauver la planète ». Cela rendrait vulnérables, par ricochet, plus de 100 000 emplois. La valeur de la production pourrait chuter d'environ 11 milliards de livres sterling.

Attaquer l'élevage en France ou en Europe serait en réalité favoriser la production d'autres pays, comme le Brésil, d'où proviennent aujourd'hui 25 % de la viande bovine importée dans l'Union européenne. Remplacer le bœuf européen par le bœuf brésilien, écologiquement parlant, ne ferait donc que déplacer les émissions « polluantes ». De plus, faire venir de la viande depuis l'Amérique du Sud n'est pas l'action la plus écologique qui soit.

Peu importe pour certains écologistes, qui répètent à l'envi et péremptoirement qu'il faut diminuer la consommation de viande, voire l'interdire. En écho à un article du Monde qui déplorait que la consommation de viande ne baisse pas en France, Sandrine Rousseau twittait le 2 juin : « La consommation de viande doit baisser. Nous sommes irresponsables d'en manger autant. » Le rapport de la Cour des comptes reprend

Ils veulent la fin

de l'élevage français !

peu ou prou cette injonction, également celle du GIEC, mais qui se révèle être basée sur un mensonge.

De l'art du mensonge sur l'élevage

L'élevage pollue, accapare des terres pouvant accueillir directement des cultures végétales, détourne des produits végétaux qui pourraient nourrir directement l'humanité et consomme énormément d'eau. Voilà de bonnes raisons pour réduire son impact. Des raisons... fausses ! L'INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, institut public, démolit ces arguments.

En premier lieu, l'INRAE revient sur la comparaison entre les émissions de CO₂ de l'élevage et du transport qui seraient quasi équivalentes (environ 14 % des émissions mondiales) : les deux chiffres étant établis selon des méthodes différentes, cette comparaison n'est pas valable. « Le calcul pour l'élevage émane de la FAO, sur le modèle des analyses de cycle de vie, qui inclut diverses dimensions de l'élevage. Alors que le calcul pour les transports, qui émane du GIEC (Climate Change 2014 Synthesis Report – IPCC), ne prend en compte que les émissions de GES des véhicules en circulation. Par la méthode d'analyse de cycle de vie, cette valeur serait beaucoup plus élevée. »

Deuxième point, l'élevage occupe majoritairement des terres qui ne sont pas cultivables, comme des prairies,

des montagnes, des steppes, ou encore la savane. Le supprimer ne réduirait donc pas le gaspillage des ressources. L'INRAE rappelle aussi que 86 % de l'alimentation animale n'est pas consommable par l'être humain, il n'y a par conséquent pas de compétition entre les deux. L'Institut ajoute que « les aliments concentrés utilisés pour les monogastriques (porcs, volailles) et les herbivores valorisent les résidus de cultures et les sous-produits des filières végétales destinées à l'alimentation humaine (tourteaux, sons, drèches, etc.) ». De fait, les élevages de ruminants herbivores et ceux qui utilisent beaucoup de « coproduits » de l'agriculture sont producteurs nets de protéines. Cela signifie qu'ils produisent plus de protéines consommables par l'homme qu'ils n'utilisent de protéines végétales consommables par l'homme pour nourrir les animaux.

Dernier point, sur la consommation d'eau. Le chiffre souvent avancé par les écologistes est de 15 000 litres d'eau consommée pour produire 1 kg de viande. En réalité, ce chiffre englobe trois types d'eau : l'eau bleue, soit l'eau réellement consommée par les animaux et l'irrigation des cultures ; l'eau grise, celle qui est utilisée pour dépolluer les effluents et les recycler ; et l'eau verte, l'eau de pluie. Sauf que cette méthode de calcul a été conçue pour des sites industriels et ne tient pas compte des cycles biologiques. Sur ces 15 000 litres, 95 % viennent

de l'eau de pluie, qui, comme le rappelle l'INRAE, est « captée dans les sols et évapotranspirée par les plantes, et qui retourne de fait dans le cycle de l'eau. Ce cycle continuera même s'il n'y a plus d'animaux. » En vérité, dans les élevages français, la quantité d'eau utile[1] pour produire 1 kg de viande de bœuf est comprise entre 20 et 50 litres...

Si Bruno Le Maire avait su tout cela, il aurait (peut-être) évité de faire la pro-

motion de la viande végétale.

Les viandes végétales et synthétiques en embuscade

En effet, le ministre de l'Économie a vanté ses mérites dans une série de tweets publiée le 17 mai. Il visitait l'usine du fabricant de steaks végétaux HappyVore, société en partie financée par le milliardaire Xavier Niel (information

Si le grain ne meurt

Malgré certaines disparités régionales, dues à la sécheresse, les moissons françaises qui battent leurs pleins, seront de l'avis générale, fort correctes cette année, voire plus qualitatives que l'an dernier. La France devrait exporter 16 millions de tonnes de blé tendre cette année dans un contexte international instable. L'an dernier, ces exportations avaient à peine dépassé 10 millions de tonnes.

Concernant la situation internationale, la Russie a décidé, le 17 juillet, de mettre fin à l'accord qui permettait au blé ukrainien de continuer à s'exporter par la mer Noire au départ du port d'Odessa. Un accord qui avait été négocié sous l'égide de la Turquie en juillet 2022, le blé étant plus que jamais un levier politique international. En attendant d'y voir plus clair sur les conséquences de cette décision, les marchés ont enregistré une hausse de 7 % du prix de la tonne de blé tendre en trois jours.

Cette hausse ne devrait pas être répercutée sur notre marché intérieur limitant donc les risques d'inflation pour le consommateur français. Mais elle apporte un supplément de revenus appréciable aux céréaliers. « Heureusement nous n'avions pas tout vendu à l'avance », nous confie l'un d'entre eux.

Principal port céréalier français, Rouen s'adapte aux conséquences de la guerre en Ukraine. Situé à 100 km de la mer par voie fluviale, soit six heures de navigation, il est situé au débouché des grandes régions céréalières françaises. Ses capacités de stockage en silos sont importantes : un million de tonnes de céréales, permettant d'exporter jusqu'à 110 000 tonnes par jour. En raison de la tension en mer Noire, de nouveaux pays se tournent vers Rouen pour sécuriser leur approvisionnement comme la Jordanie ou l'Inde. Le malheur des uns fait le bonheur des autres !

Jérôme Besnard

importante pour la suite). M. Le Maire écrivait ainsi : « 100 g de protéines végétales génèrent de 60 à 90 % de gaz à effet de serre en moins que 100 g de protéines animales. »

Les « viandes » végétales et synthétiques sont des outils pour détourner les consommateurs de la vraie viande. Les écologistes s'en servent beaucoup, mais la science vient vertement, c'est le cas de le dire, modérer leurs ardeurs : selon une étude menée par l'Université de Californie, l'empreinte carbone d'un kilo de bœuf synthétique serait 4 à 25 fois plus importante que celle d'un kilo de bœuf élevé naturellement ! La viande cultivée en laboratoire serait bien plus nocive pour l'environnement que la vraie.

Un autre et puissant outil pour dégoûter les consommateurs de la viande est la cause animale. L'association L214, qui combat l'élevage dans sa globalité mais dénonce particulièrement l'élevage dit intensif, est à la tête du combat. Ce mouvement militant, soutenu ouvertement par le journaliste du service public Hugo Clément, est un protagoniste du projet de référendum d'initiative partagée sur la cause animale. Six interdictions sont proposées : celles de l'élevage en cage et l'élevage à fourrure à partir de 2025, de la construction de nouveaux bâtiments d'élevage sans accès au plein air, de la chasse à courre, des spectacles avec des animaux sauvages et de l'expérimentation animale dès lors qu'une autre méthode existe. L214 n'est pas seul dans ce projet : l'accompagnent, notamment, des industriels français tels que... le patron

de Free, Xavier Niel, que l'on retrouve impliqué dans plusieurs entreprises de viandes « alternatives ».

Il n'est évidemment pas le seul à financer la cause animale tout en investissant dans ce type d'industrie. Il y a maintenant sept ans, L214 a reçu un important don de la fondation américaine Open Philanthropy Project créée par l'un des fondateurs de Facebook, Dustin Moskovitz. Entre 2017 et 2020, la fondation a versé plus de 125 millions de dollars à des associations de défense animale, dont L214 qui a reçu 1,14 million d'euros en 2017. L'Open Philanthropy Project servirait d'intermédiaire entre plusieurs de ces associations et des organisations qui aident des start-up travaillant dans la viande synthétique. Elle a versé 6,5 millions de dollars à The Good Food Institute, qui fait la promotion de la viande cellulaire.

L214, dont les méthodes sont très contestables, allant de la diffamation au harcèlement en passant par la violation de propriétés privées, sert donc de marchepied à des concurrents directs du secteur de l'élevage. Les choses vont même plus loin, certains défenseurs de la viande artificielle proposant que cette industrie bénéficie de « l'appui des pouvoirs publics » pour se développer et se vendre. Or, le libre marché en a pour l'instant décidé autrement.

Pour terminer sur ce point, dans une enquête parue en juin 2022, l'École de guerre économique (EGE) accable la viande dite « cultivée ». Christian Harbulot, directeur de l'EGE, dénonce « la démarche des instigateurs de l'agriculture cellulaire [qui] consiste

à éliminer les filières traditionnelles, en disant, sans le démontrer, qu'elles posent des problèmes de santé et d'environnement ». L'EGE explique que « les avantages environnementaux et sanitaires présumés de la viande cellulaire sont largement spéculatifs ». De même, l'innocuité de la viande synthétique n'est pas démontrée. Enfin, l'EGE insiste sur un point crucial : les alternatives cellulaires et végétales ne sont pas de la viande ! Elles ne doivent donc en aucun cas en porter le nom : c'est simplement de la tromperie.

Alors, le gouvernement français va-t-il plonger dans le mensonge et l'idéologie et assassiner son élevage déjà souffrant ?

L'écologisme veut achever un élevage français en grande difficulté

L'élevage en France est dans une situation catastrophique. L'élevage bovin compte près d'un million de vaches de moins qu'il y a dix ans (3 millions depuis 1980) et pourrait en perdre autant d'ici à 2030 à cause d'une vague de départs massifs à la retraite non remplacés. Entre 2010 et 2020, les exploitations en élevage ont subi une chute de 31 %, qui peut aller jusqu'à 41 % pour les exploitations combinant plusieurs types d'élevages, notamment lait et viande. On comprend facilement pourquoi cette profession n'attire plus la jeunesse.

Le taux de pauvreté chez les éleveurs de « bovins viande » est de 25,1 %, et de 25,5 % pour les éleveurs d'« ovins viande ». Le niveau de vie médian des premiers est de 18 420 € ; pour 10 % d'entre eux,

le revenu moyen est de 8 570 €. En 2008, le taux de surmortalité par suicide était de 127 % pour les éleveurs « bovins viande » et de 56 % pour les éleveurs « bovins lait ». L'application de mesures écologistes comparables à celles que prévoient les Pays-Bas serait un énième coup de massue à notre agriculture et à nos éleveurs, déjà asphyxiés par le poids des normes et de l'État.

La Cour des comptes devrait d'urgence se renseigner sur les études de l'INRAE. Plusieurs d'entre elles démontrent les bénéfices environnementaux des prairies où l'élevage est pratiqué. Leur diversité floristique favorise les populations de pollinisateurs, leurs sols sont aussi plus riches en biomasse microbienne et en biodiversité que ceux des cultures ; ils stockent plus de carbone, sont 20 fois moins sensibles à l'érosion et filtrent mieux les eaux. En plus de cela, plusieurs projets de recherche européens l'ont montré, le stockage de carbone des prairies compense l'équivalent de 30 à 80 % des émissions de méthane des ruminants ! Des travaux du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) confirment ces résultats pour les zones d'élevage subtropicales.

Dans un autre article, l'INRAE précise également que si « toutes les populations du monde adoptaient un régime végétalien, il faudrait plus de terres cultivées pour nourrir la planète. En effet, il faudrait consommer plus de produits végétaux pour satisfaire les besoins humains en calories, en

protéines et en certains micronutriments. »

La chasse à l'élevage ne se justifie donc pas, surtout dans nos pays occidentaux. Selon Pascal Mainsant, spécialiste de l'élevage et ancien ingénieur de recherches à l'INRA[2], « un litre de lait produit en Bretagne dégage dix fois moins de gaz à effet de serre qu'un litre de lait produit en Inde ». En effet, 70 % des gaz à effet de serre de l'élevage mondial proviennent des pays émergents. Il surenchérit par la démonstration suivante : « La totalité des gaz à effet de serre anthropiques augmente de 2 à 3 % chaque année à cause du développement économique des pays émergents. Imaginons qu'on veuille réduire ceux de l'élevage par une action mondiale concertée, étalée sur une vingtaine d'années : l'impact de cet effort volontariste ne ferait que neutraliser une seule année de cette croissance actuelle des gaz à effet de serre totaux. Bref, c'est insignifiant. »

S'attaquer ainsi à l'élevage occidental n'a donc aucun sens. D'ailleurs, de nombreux scientifiques remettent en cause les travaux, les méthodes et les analyses du GIEC. Il serait hautement bénéfique de se libérer de l'emprise de l'écologisme dont les militants influencent les institutions et les relais d'opinion. Laissons nos éleveurs tranquilles !

Aymeric Belaud

Ukraine : le modèle coréen

L'armistice de Panmunjon (27 juillet 1953) qui a mis fin à la guerre de Corée commencée par l'invasion du sud par les armées du nord le 25 juin 1950 est parfois présenté comme un modèle pour le conflit ukrainien. Il est singulièrement plus fêté en Corée du Nord qu'au sud.

La guerre de Corée est un peu oubliée, coïncée entre la guerre du Pacifique et celle du Vietnam. Or elle fut jusqu'à aujourd'hui la seule guerre ouverte entre Chine et États-Unis engageant de chaque côté plus d'1,5 million de combattants. 35 000 Américains perdirent la vie au combat (contre 47 000 au Vietnam en douze ans), 114 000 Chinois, 215 000 Coréens du nord, 135 000 Coréens du sud – et pour mémoire 300 Français du bataillon Monclar. Au moins deux millions de victimes civiles, Séoul détruite à 70 %. À ce jour, la péninsule coréenne est la plus militarisée – et nucléarisée – au monde.

Ces chiffres ne sont pas destinés à relativiser en aucune façon les bilans humains de l'Ukraine et de la Russie. La guerre de Corée, si elle est méconnue, avait alors, comme l'invasion de l'Ukraine, agi comme un électrochoc sur l'OTAN dont le commandement intégré date de cette alerte. Elle a enseigné en effet les exigences d'une guerre d'usure dès lors que des moyens nucléaires sont à la disposition des deux camps. La guerre de Corée est un modèle de « guerre

limitée », où aucune des deux parties ne peut pousser l'autre à bout.

Le conflit d'autorité dont on se souvient de la guerre de Corée, alors même qu'on a oublié tout le reste, opposa le président américain Truman au commandant en chef, le général MacArthur, auréolé de la gloire de la Seconde Guerre mondiale. Le général, qui voulait porter la guerre jusqu'au fleuve Yalu et au-delà en territoire chinois, fut révoqué le 10 avril 1951. Le front fut stabilisé là où il se trouve toujours aujourd'hui. Les négociations s'ouvrirent le 10 juillet 1951 mais ne furent conclues, après plus de 150 réunions, que deux ans plus tard après la mort de Staline le 4 mars 1953 et au prix de plus de morts et de blessés.

Le cessez-le-feu et l'armistice de Panmunjon ont été arrêtés entre les trois Grands : Chine, États-Unis et URSS. Si la Corée du Nord fut signataire des accords, ce ne fut pas le cas de la Corée du Sud qui ne bénéficiait pas alors d'un régime politique reconnu. Lorsque l'on évoque le parallèle coréen, sans préjuger de l'idée qu'il y aurait deux Ukraine comme il y a deux Corées, les prescripteurs ont sans doute en tête l'image d'un accord qui serait conclu directement entre l'OTAN et Moscou comme si l'OTAN devait être reconnu comme partie prenante à part entière au conflit et englobant en quelque sorte le gouvernement de Kyiv.

La guerre de Corée fut un affrontement direct entre

Washington et Pékin, plus ou moins soutenu par Moscou. Nous n'en sommes pas là pour l'Ukraine même si l'incertitude existe aussi dans cette guerre sur l'intensité des liens entre Moscou et Pékin.

Le fait que l'on conduise une guerre limitée – où les forces ukrainiennes sont dissuadées de frapper le territoire russe et où les Russes se gardent de s'en prendre ouvertement aux États membres de l'OTAN – ne signifie pas que les deux parties réussissent à se mettre d'accord sur la ligne de démarcation. Le Dniepr ou la mer d'Azov, Odessa ou la Crimée ?

La fixation de la ligne du 38° parallèle n'était pas aussi évidente qu'il y paraît aujourd'hui. Les Américains savaient qu'ils ne pouvaient aller jusqu'au Yalu mais Henry Kissinger (aujourd'hui centenaire reçu ce 20 juillet à Pékin par Xi Jinping) estimait dans son *Diplomatie* que Truman avait péché par modération et qu'il aurait pu selon lui aller jusqu'à Pyongyang.

Il y a toujours une solution intermédiaire entre tout ou rien. L'important serait, dans le cas ukrainien, de la trouver. Le sommet de Vilnius a semblé indiquer que la recherche avait commencé.

Dominique Decherf

[1] Quantité d'eau dont est privée la ressource (eau consommée), pondérée par un facteur de stress hydrique régionalisé.

[2] Ancêtre de l'INRAE.

■ **Union européenne :** L'Américaine Fiona Scott Morton, qui avait été recrutée le 11 juillet comme chef économiste par la Commission européenne, a renoncé à ce poste le 19 juillet devant le tollé que cela a provoqué dans différents pays dont la France. C'est un faux pas majeur pour la vice-présidente danoise de la Commission européenne chargée de la concurrence, Margrethe Vestager, qui est candidate à la présidence de la Banque européenne d'investissement, et aussi pour la présidente allemande de la Commission Ursula von der Leyen, dont on dit qu'elle pourrait être la prochaine secrétaire générale de l'OTAN avec le soutien appuyé des États-Unis.

■ **Espagne :** Les élections législatives anticipées du 23 juillet auraient donné environ 136 sièges au Parti populaire et 33 à Vox, alors que la majorité pour constituer une coalition de gouvernement est de 176 sièges. Le Parti socialiste du Premier ministre sortant obtient 122 sièges et espère arriver à la majorité avec de petites formations basques et catalanes.

■ **Maroc :** Les autorités marocaines ont fait savoir le 17 juillet que le Premier ministre israélien a écrit au roi du Maroc pour reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et son intention d'ouvrir un consulat à Dakhla (ancienne Villa Cisneros). Benjamin Netanyahu a été invité au Maroc par le roi pour une visite officielle.

■ **Afrique du Sud :** Le porte-parole du président Cyril Ramaphosa a annoncé

le 18 juillet que Vladimir Poutine se fera représenter par Sergueï Lavrov pour le sommet des « BRICS » (club des 5 grandes puissances « émergentes ») à Johannesburg. La présence du président russe en Afrique du Sud aurait posé un problème diplomatique à cause de son inculpation pour crimes de guerre par la Cour pénale internationale alors que l'Afrique du Sud est membre de la CPI et aurait dû théoriquement le faire arrêter...

■ **Autodafé :** À Bagdad les partisans du leader chiite dissident Moqtada Sadr ont incendié l'ambassade de Suède le 17 juillet pour protester contre l'autorisation de principe donnée par la justice suédoise (contre l'avis de la police et du gouvernement) à un réfugié irakien, connu comme Salwan Momika, de brûler un coran et le drapeau irakien en public à Stockholm, le 19 ou le 20 juillet. Finalement le trublion a renoncé à son geste.

Le gouvernement irakien a cependant expulsé l'ambassadrice de Suède et rappelé son ambassadeur en Suède. Le ministre iranien des Affaires étrangères a déclaré que son pays n'accepterait aucun nouvel ambassadeur suédois « *tant que le gouvernement suédois n'aura pas pris des mesures sérieuses concernant la profanation du Coran* ». En Afghanistan, les 7 400 collaborateurs de l'ONG humanitaire Swedish Committee for Afghanistan (SCA) n'ont plus le droit de travailler.

■ **Grande-Bretagne :** Le souverainiste Nigel Farage a vu son compte bancaire fermé par la banque

Coutts, filiale de NatWest (ancienne Royal Bank of Scotland qui a bénéficié de très importantes aides de l'État). La raison en est que les opinions extrêmes de Farage sont « contraires aux valeurs » de la banque. Dix autres banques ont refusé de lui ouvrir un compte pour les mêmes raisons. Le Premier ministre Rishi Sunak et plusieurs de ses ministres s'en sont publiquement émus.

■ **Grande-Bretagne :** Plusieurs centaines d'acteurs de cinéma ont manifesté à Londres le 21 juillet contre la baisse de leurs revenus, les menaces de l'intelligence artificielle et pour soutenir les acteurs d'Hollywood en grève.

■ **Russie :** S'étant retirée de l'accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes par la mer Noire le 17 juillet, la Russie a bombardé à plusieurs reprises le port d'Odessa, détruisant des dizaines de milliers de tonnes de blé et touchant, selon l'Unesco plusieurs bâtiments du centre historique de la ville, dont la cathédrale de la Transfiguration. Elle a d'autre part multiplié les mines flottantes sur les voies maritimes menant à l'Ukraine.

■ **Russie :** Raiffeisen Bank International (RBI) est la deuxième banque autrichienne. Elle encore présente en Russie comme sa concurrente italienne UniCredit, malgré les pressions de la Banque centrale européenne, et les menaces américaines de plus en plus précises. Les activités de Danone et Carlsberg ont été confisquées par l'État russe. On a appris le 19 juillet que

les premières étaient placées sous contrôle d'un neveu de Ramzan Kadyrov, le dictateur tchétchène, et que les secondes passaient sous la direction de Taymura Bolloyev, un proche du président russe. D'autres confiscations devraient suivre.

■ **Afghanistan :** Le gouvernement a décidé la fermeture avant le 25 juillet des salons de beauté et de coiffure pour femme. Quelques dizaines de coiffeuses ont manifesté dans la rue à Kaboul pour protester contre la suppression de leur gagne-pain.

■ **Iran :** La police des mœurs a lancé à travers tout le pays une nouvelle campagne massive de répression contre les femmes qui ne portent pas le voile.

■ **Thaïlande :** Les sénateurs nommés par l'armée ayant rejeté la candidature pour le poste de Premier ministre, de Pita Limjaroenrat, chef du parti Move Forward (MFP) vainqueur des dernières élections, ce dernier a annoncé le 21 juillet qu'il allait soutenir Pheu Thai, arrivé en deuxième position aux dernières législatives. Mais l'Armée ne se contentera sans doute pas de cette concession.

■ **Grande-Bretagne :** Le parti conservateur a perdu deux des trois élections partielles du 20 juillet mais conserve Uxbridge, l'ancien siège de Boris Johnson. Tous les sondages donnent les conservateurs perdant lors des élections générales prévues en 2024.

■ **États-Unis :** Poursuivis par un fonds de pension qui estimait leur rémunération

excessives, plusieurs dirigeants du constructeur automobile Tesla ont accepté de rendre une partie de leur bonus. Cela concerne 735 millions de dollars. Elon Musk est également poursuivi par des actionnaires mais n'a pas accepté de transiger à propos de 56 milliards de rémunération répartis sur dix ans.

■ **États-Unis :** Le tribunal fédéral de Fort Pierce, en Floride, jugera Donald Trump en mai 2024 pour sa mauvaise gestion de certains documents confidentiels à la fin de sa présidence en décembre 2020. On sera alors en pleine campagne des primaires pour la prochaine élection présidentielle en novembre 2024. Mais l'ancien président sera également jugé en mars 2024 à Manhattan pour avoir fait verser de l'argent par son avocat à une actrice porno qui le faisait chanter lors de la campagne électorale de 2016. Et il risque toujours d'être poursuivi dans l'affaire de l'invasion du Capitole de janvier 2021. Le Parti républicain va donc devoir choisir un autre candidat parmi ceux qui se sont déjà déclarés ou qui vont bientôt le faire. Ce n'est pas une très bonne nouvelle pour le président démocrate Joe Biden qui se représente et pour qui le candidat Trump est un repoussoir idéal.

■ **Automobile :** Le géant de l'automobile indien Tata (propriétaire de Jaguar et Land Rover) investit 4 milliards de livres dans une giga-usine de batteries électriques à Bridgewater, au sud-ouest de l'Angleterre. Le gouvernement britannique subventionne en plus, à hauteur d'un

demi-milliard de livres, ce projet qui fournira 4 000 emplois directs à partir de 2026.

■ **Éthiopie :** Engagée dans un programme de reboisement qui a vu la plantation de 25 milliards de jeunes arbres depuis 2019, l'Éthiopie avait organisé une opération de plantation de 500 000 arbres sur la seule journée du 17 juillet. Elle a battu ainsi son propre record du monde de 350 000 arbres qui avaient été plantés en douze heures le 20 juillet 2019. La nouvelle phase de reboisement vise les 7,5 milliards d'arbres plantés en 2023, mais, selon Greenpeace, seulement 20 à 30 % de ces arbres survivraient.

■ **Salvador :** Le petit État sud-américain, qui a lié son économie au sort du Bitcoin, a bénéficié de la remontée de plus de 70 % de cette monnaie virtuelle depuis janvier dernier. Le cours du bitcoin est de presque 30 000 dollars américains (il avait connu des hauts à presque 70 000 dollars en 2021 et des bas à 17 000 en 2022).

■ **Climat :** La Grèce a vécu la semaine dernière la plus longue canicule de son histoire, avec des températures dépassant les 44 ° et de gigantesques incendies de forêt, notamment sur l'île de Rhodes où 30 000 personnes ont été évacuées. Les principaux monuments du pays ne sont accessibles aux touristes qu'en matinée. La banlieue de Milan, en Italie, a été touchée le 21 juillet par un cyclone d'une intensité jamais vue, avec des vents à 140 km/h et des torrents de grêlons.

Baromètre de la monarchie belge

Le 21 juillet 2023 marque les dix ans de l'accession au trône belge du roi Philippe, à la suite de l'abdication de son père Albert II. La monarchie belge ne s'est jamais mieux portée.

Selon une enquête Ipsos effectuée entre le 12 et le 17 juillet, 57 % des Belges de plus de 18 ans se prononcent pour le maintien de la monarchie, y compris pour 54 % le rôle actif qu'elle joue dans la formation du gouvernement. À l'avènement du roi Philippe, il y a dix ans, le pourcentage était de 53 %. 28 % des sondés se prononcent en faveur d'une république avec un président élu, ce qui est en augmentation par rapport aux précédents sondages. Le républicanisme progresse surtout au sein des partis nationalistes flamands (29 % contre 18 % il y a dix ans) mais aussi à Bruxelles (31 %). 50 % des électeurs du parti extrémiste Vlaams Belang sont républicains (et séparatistes), les monarchistes étant en proportion écrasante parmi les partis libéraux, centristes et socialistes (plus de 70 %).

Le roi Philippe, dont l'image comme prince héritier était plus qu'hésitante (en 2007 un Belge sur deux doutait de ses capacités),

bénéficie d'une cote de confiance inégalée avec une note de 5,9/10. Phénomène nouveau, la popularité de son successeur, la princesse Élisabeth, âgée de 21 ans, avec 59 % d'opinions favorables. 75 % des personnes interrogées souhaitent la voir succéder à son père avant dix ans (le roi aura alors 73 ans).

Il est à noter que la monarchie néerlandaise su-



Le roi Philippe au bal national sur la place du Jeu de Balle, dans le quartier des Marolles à Bruxelles, le jeudi 20 juillet 2023.

bit une évolution inverse, la popularité du roi Wilhelm-Alexander étant tombée de 80 % en 2017 à 46 % en avril 2023. En outre, la princesse héritière Amalia fait l'objet de plusieurs interrogations. ■

Marie-Jo York

Vu à Avignon

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues <https://jenaiquunevie.com/>

Job ou l'errance du juste

Sur la scène... un livre, une Bible, posée sur trois pierres. Le son lent et chaud d'un doudouk. Une silhouette, allongée, recouverte d'une toile. Voilà

trois religions monothéistes. Un texte fort, puissant. Introduit par la grande Catherine Salviat, porté par un Bernard Lanneau monstrueux qui s'attaque à ce monument comme on s'attaque à un sommet vaincu, qui subit le sort de Job comme on avance d'un pas lourd, de ces pas qu'on n'arrête pas et qui vont au bout du monde. Avec la voix de Michael Lonsdale.

J'aime les beaux textes, bien servis, qui vous font réfléchir. J'ai été comblé.

Il faut peut-être une certaine maturité pour apprécier ce spectacle. Il a besoin d'un temps avant, d'un temps après. Il a une forme de classicisme, le

Catherine Salviat. Il y avait, dans le pays de Hus, aux confins de la Palestine et de l'Arabie, un homme nommé Job.

Job. Le juste dont la foi est mise à l'épreuve par Satan. Qui perd ses biens, ses enfants. Qui subit la maladie, les sermons de ses amis. Qui ne renie pas son Dieu. L'archétype de l'homme dénudé de tout, pauvre comme Job...

Le texte de Serge Sarkissian est un texte fort, qui parlera à tous ceux qui s'inscrivent dans la tradition des

sujet, la façon, ne sont pas vraiment dans l'air du temps. Sachez prendre le temps de son temps. Vous verrez de grands acteurs porter un beau texte avec talent. Et décanterez votre vision de cet épisode, du pauvre Job, du Dieu cruel et injuste. ■

Festival Avignon Off 2023 – La Luna à 12h45. Durée: 1h05. Texte: Serge Sarkissian. Avec: Catherine Salviat, Bernard Lanneau, Philippe Etesse, Salvatore Caltabiano, et la voix de Michael Lonsdale. Mise en scène: Serge Sarkissian. Compagnie: Onésime 2000 Production.



Le premier sexe

Sur la scène, un tabouret. Depuis les coulisses, Mickaël Délis nous fait part de l'effet du tract sur sa fonction intestinale. On entend Les Garçons, de Camélia Jordana. Mickaël Délis entre en scène, épaules larges, biceps. De sous son tee-shirt, il sort une écharpe, l'entoure autour du cou. Tous les hommes sont des salauds, Mickaël, tous les hommes. Sauf mon père.

Celle qu'il incarne, c'est sa mère. Auprès de cette mère, maîtresse femme un peu fantasque, à côté de David son jumeau, d'Aline, sa sœur, Mickaël va grandir. Son père est parti, il avait couru un peu trop. Dans l'univers de Mickaël, il y a des hommes pas vraiment admirables, et des femmes pas vraiment admirées. Alors Mickaël se construit, construit sa conception de la virilité. On croise son frère, l'archétype du mec. Sa sœur. Son père. Des bourrins patauds dans un vestiaire. On l'accompagne dans ses tentatives de conquêtes, il est cantonné à la friend zone. La première petite amie, le premier garçon. Son psy, essentiel. Un professeur improbable, qui décode le cycle haine, peur, de soi, de l'autre. On prend conscience qu'il est lui. Qu'avant d'être le fils de sa mère, le fils de son père, il est d'abord lui. Un homme. Il est une définition de la virilité comme chaque personne qui se définit comme un homme en est une.

Alors foin de l'image traditionnelle de la virilité. Et vive la conception qu'en porte Mickaël Délis. C'est fin, touchant, émouvant. Caustique, parfois aussi. On rit, on est ému, on sort touché et convaincu. ■

Festival Avignon Off 2023 – La Reine Blanche: 20h00. Durée: 1h15. Texte: Mickaël Délis. Avec: Mickaël Délis. Mise en scène: Mickaël Délis, Vladimir Perrin. Compagnie: Reine Blanche Productions.

